

Conditions Générales de Vente et de Services

The Digital Channel

Préambule

Les présentes conditions générales ont pour objet de régir les relations contractuelles entre **The Digital Channel**, représentée par [Votre prénom et nom], prestataire indépendante en marketing digital, création de site web, et stratégie digitale, et ses **Clients professionnels** ou particuliers.

La signature d'un devis ou bon de commande vaut **acceptation pleine et entière** des présentes CGV, qui s'appliquent à toute commande, sauf conditions particulières validées par écrit.

ARTICLE 1 – Définitions

- **Prestataire** : désigne The Digital Channel.
- **Client** : toute personne morale ou physique passant commande auprès de la Prestataire.
- **Prestation** : tout service fourni dans le cadre de l'activité (création de site, stratégie digitale, SEO, etc.).

La prestation démarre dès **validation écrite du devis** et encaissement de l'acompte. Elle prend fin à **livraison des livrables et paiement intégral** du solde.

Les prestations récurrentes (maintenance, accompagnement, hébergement) sont conclues pour **12 mois**, renouvelables tacitement, sauf résiliation avec un préavis de **2 mois avant l'échéance anniversaire**.

ARTICLE 2 – Objet

Le présent contrat encadre la réalisation de prestations numériques (création de site web, conseil, refonte, accompagnement marketing, etc.) par The Digital Channel pour le Client, selon les modalités définies dans un devis préalable.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des éléments techniques et commerciaux nécessaires pour juger de la pertinence du service avant toute commande.

ARTICLE 4 – Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Fournir dans les délais tous les éléments nécessaires à l'exécution (textes, visuels, accès...),
- Valider les étapes clés dans un délai raisonnable (7 jours ouvrés),
- Nommer un interlocuteur dédié,
- Assurer l'exactitude, la licéité et la conformité des contenus fournis.

Tout **retard** ou **absence de retour sous 30 jours** pourra entraîner :

ARTICLE 3 – Durée



- la **suspension du projet**,
- ou sa **résiliation sans remboursement** de l'acompte.

ARTICLE 5 – Obligations de la Prestataire

The Digital Channel s'engage à :

- Fournir une prestation professionnelle, conforme au devis accepté,
- Informer le Client de tout obstacle ou retard,
- Livrer les livrables selon le planning prévu (sous réserve de la réactivité du Client).

L'obligation de la Prestataire est **de moyens** (et non de résultats).

ARTICLE 6 – Propriété intellectuelle

Tant que la prestation n'a pas été **intégralement payée**, les créations restent la propriété exclusive de The Digital Channel.

Une fois le solde payé :

- Les **droits d'exploitation** du site sont transférés au Client (hors éléments sous licence tierce),
- The Digital Channel reste **propriétaire de son savoir-faire**, de ses outils internes et de tout code réutilisable sur d'autres projets.

ARTICLE 7 – Paiement et pénalités

Le règlement s'effectue selon l'échéancier suivant, sauf mention différente au devis :

- **30 % d'acompte à la commande**,
- **40 % à mi-projet**,
- **30 % à la livraison**.

Retard de paiement :

- Intérêts au taux légal $\times 3$,
- Indemnité forfaitaire de **40 € HT**,
- Éventuelle suspension de la prestation.

Tout projet < 1000 € HT est payable à **100 % à la commande**.

ARTICLE 8 – Livraison

La livraison s'effectue soit par :

- **mise en ligne sur l'hébergement du Client**, ou
- **remise des fichiers livrables** (selon le devis).

En l'absence d'accès ou de contenu fourni dans les délais, la Prestataire ne saurait être tenue responsable du non-respect des dates de livraison.

ARTICLE 9 – Garantie et maintenance

- Une garantie de **30 jours** couvre les **anomalies techniques** non dues à des interventions tierces.
- Toute modification ou nouvelle demande post-livraison fera l'objet d'un **nouveau devis**.



La maintenance, les sauvegardes, et la sécurité post-livraison ne sont **pas incluses** sauf contrat spécifique.

ARTICLE 10 – Référencement et visibilité

La Prestataire met en œuvre les **bonnes pratiques SEO** si prévu dans la mission, sans garantie de positionnement (obligation de moyens).

Sauf demande contraire, The Digital Channel se réserve le droit de :

- mentionner le Client comme **référence commerciale** (logo, lien, capture),
- intégrer un **lien discret** en pied de page du site (« Site réalisé par The Digital Channel »).

ARTICLE 11 – Responsabilité

La Prestataire ne pourra être tenue responsable :

- des pannes ou suspensions dues à des tiers (hébergeurs, CMS, etc.),
- de pertes de données post-livraison (sauf contrat de maintenance),
- d'un usage illégal ou non conforme du site par le Client.

La responsabilité est limitée au montant facturé pour la prestation en cause.

ARTICLE 12 – Résiliation

En cas de résiliation anticipée par le Client :

- Les acomptes versés restent acquis,
- Le travail réalisé est dû.

La Prestataire pourra résilier unilatéralement en cas de non-paiement, retard abusif ou comportement préjudiciable.

ARTICLE 13 – Confidentialité

Les parties s'engagent à respecter la **confidentialité** des documents, informations et contenus échangés durant la mission.

ARTICLE 14 – Données personnelles (RGPD)

Le Client est **responsable des données personnelles** qu'il collecte via son site.

La Prestataire s'engage à :

- ne traiter aucune donnée sans instruction écrite,
- assurer la confidentialité et la sécurité des accès transmis.

ARTICLE 15 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, les parties chercheront d'abord un **règlement amiable**.

À défaut, compétence exclusive est attribuée au **tribunal du ressort du siège de The Digital Channel**.

